



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité

ERRATUM AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Modification des limites territoriales de la commune de MESNILS-SUR-
ITON**

**En vue d'ériger la portion de territoire de CONDÉ-SUR-ITON en
commune séparée**

L'avis d'enquête publique informe que « Les observations pourront également être déposées par voie électronique à l'adresse suivante : pref.epconde-sur-iton@eure.gouv.fr »

L'adresse courriel citée au sein de l'avis d'enquête publique est erronée. Les observations déposées par voie électronique devront l'être à l'adresse suivante :

pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

24 FEV. 2022

Le directeur de la citoyenneté et de la légalité

Philippe BARON